

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

PIGE PRESSE

Du 24 au 30 octobre 2026

Direction de la Communication et du Marketing (DCM)

Plan

1. Actualité nationale
2. Actualité internationale
3. Actualité syndicale
4. Vie étudiante
5. Il sont parlé de nous
6. Actualité UN-CHK
7. Opportunités
8. Kudos




Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
Foo nekk foofu la
OCTOBRE ROSE
L'UN-CHK se mobilise pour la prévention du cancer du sein !
Parce que transmettre le savoir, c'est aussi transmettre les bons réflexes.
S'informer, se faire dépister, prendre soin de soi !
DCM

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

ACTUALITÉ NATIONALE

Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn

Ethique et qualité : l'ANAQ-Sup et l'OFNAC s'allient pour assainir l'enseignement supérieur

lesoleil.sn
23 octobre 2026

L'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup) et l'Office national de Lutte contre la Corruption (OFNAC) ont signé ce vendredi 23 octobre 2026 un accord-cadre de partenariat stratégique. Objectif : faire de l'intégrité un critère à part entière de la qualité des universités, écoles doctorales et centres de recherche du Sénégal.



Lire la suite

Orientation scolaire : une situation mitigée dans l'académie de Dakar

lesoleil.sn
23 octobre 2026

À Dakar, l'orientation de nouveaux élèves en classe de 6e constitue un défi pour plusieurs établissements. Entre forte affluence, capacités d'accueil et exigences d'un encadrement pédagogique de qualité, la situation diffère d'un établissement à un autre.

La rentrée scolaire 2026-2027 a été marquée pour nombre de Collèges d'enseignement moyen (Cem) de l'académie de Dakar par une forte pression sur les capacités d'accueil.



Lire la suite

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU PASEC 2024
Le Sénégal s’engage pour un financement accru de l’évaluation des apprentissages

lesoleil.sn
24 octobre 2026

Représentant le chef de l’État lors de la présentation officielle des résultats du Programme d’analyse des systèmes éducatifs de la Confemen (Pasec 2024), hier à Dakar, le directeur de cabinet du président de la République, le Pr Mary Teuw Niane, a annoncé l’engagement de Bassirou Diomaye Faye à plaider pour un financement plus soutenu de l’évaluation des apprentissages. Il a mis en avant le rôle du programme dans l’amélioration des politiques éducatives et rappelé les réformes engagées au Sénégal.



Lire la suite

Des progrès au primaire, mais sept élèves sur dix en difficulté en mathématiques

Les résultats du Pasec 2024, présentés jeudi 22 octobre à Dakar, révèlent une amélioration des apprentissages en début de primaire en Afrique. Mais les acquis s'érodent en fin de cycle, particulièrement en mathématiques. L'enquête, qui a mobilisé 170.520 élèves et 23.254 enseignants, met également en évidence d'importantes disparités.



lesoleil.sn
24 octobre 2026

Lire la suite

PAPA BABA DIASSÉ, DIRECTEUR DES EXAMENS ET CONCOURS
« Les autorités sont conscientes des capacités d'accueil du système éducatif » (3/3)

La suppression du concours d'Entrée en 6e repose sur la volonté de garantir à tous les enfants la continuité de leur scolarité. Selon Papa Baba Diassé, directeur des Examens et concours, les autorités ont pris cette décision en étant conscientes des capacités d'accueil du système éducatif. Il défend une réforme fondée sur l'équité, l'obligation scolaire et la promotion de la réussite pour tous.



lesoleil.sn
25 octobre 2026

Lire la suite

Moustapha Guirassy : « Il ne faut pas coincer le Sénégal dans une logique trop technocratique, c’est un danger »

lesoleil.sn
26 octobre 2026

Prenant part, ce dimanche 25 octobre 2026, à la conférence de presse du gouvernement, le ministre de l’Éducation nationale, Moustapha Guirassy, a appelé les députés de Pastef-Les Patriotes à faire preuve de responsabilité, avant de les inviter à voter, mardi prochain, le projet de loi de finances rectificative (Lfr) 2026.



« Enfermer la volonté des Sénégalais dans la coquille simplement d’un parti, ce serait rompre, en fait, avec les Sénégalais. Il ne faut pas coincer le Sénégal dans une logique trop technocratique, c’est un danger.

Lire la suite

Lycée scientifique d’excellence de Diourbel : 60 nouveaux pensionnaires enrôlés

lesoleil.sn
26 octobre 2026

Le lycée scientifique d’excellence de Diourbel (Lsed) a reçu et installé, le samedi 24 octobre 2026, 60 nouveaux pensionnaires constituant la 11e promotion dudit établissement. L’objectif réaffirmé de l’Inspecteur d’académie est clair : réaliser au baccalauréat le carton plein en termes de mentions Bien et Très bien.



DIOURBEL – Soixante nouveaux élèves admis en classe de Seconde au Lycée scientifique d’excellence de Diourbel, ont été officiellement installés samedi au titre de l’année scolaire 2026-2027, lors d’une cérémonie présidée par l’adjoint au gouverneur chargé du développement, Djibril Diop.

Lire la suite

NE BAISSONS PAS LA CORDE : ENTRAÎNONS MIEUX NOS JEUNES TALENTS SCIENTIFIQUES

Pour une politique d'orientation vers les filières scientifiques qui conjugue démocratisation, accompagnement et excellence

Pr Aminata DIASSE
Professeur Titulaire de classe Exceptionnelle en Chimie Inorganique Directrice de l'ISEP de Matam

L'orientation n'est pas la performance

Imaginons un entraîneur qui souhaite augmenter le nombre d'athlètes capables de franchir une barre.
Deux stratégies sont possibles.
La première consiste à abaisser la barre afin d'augmenter immédiatement le nombre de réussites.
La seconde consiste à améliorer l'entraînement : travailler la technique, renforcer les capacités physiques, corriger les insuffisances, *améliorer l'équipement, développer la confiance et accompagner chaque athlète selon son potentiel.*
L'école n'est évidemment pas une compétition sportive. Mais la métaphore permet de poser une vraie question de politique éducative.
Augmenter le nombre d'élèves orientés vers les sciences est une chose. Augmenter le nombre d'élèves capables d'y réussir durablement en est une autre.
Le taux d'orientation constitue donc un indicateur important, mais il ne saurait être l'unique mesure de la réussite de la politique scientifique.
Il faut regarder toute la chaîne :

Orientation - accompagnement - réussite - certification - poursuite d'études - insertion.

Donner une chance aux potentiels qui ne demandent qu'à progresser
Il serait injuste de considérer qu'une note obtenue à un moment donné résume définitivement le potentiel scientifique d'un jeune.
Certains élèves progressent tardivement. D'autres disposent d'une réelle curiosité scientifique sans avoir encore acquis les méthodes de travail nécessaires. Certains sont pénalisés par leur environnement scolaire ou social. D'autres encore ont besoin d'un accompagnement particulier pour révéler leurs capacités.
L'élargissement des possibilités d'accès aux filières scientifiques peut donc avoir une vertu importante : ne pas éliminer trop tôt des talents qui pourraient se révéler demain.
Mais cette ouverture doit être accompagnée.
Car donner une chance à un élève signifie aussi lui donner les moyens de réussir cette chance.

Le véritable enjeu commence après l'orientation

Si nous orientons davantage d'élèves vers les filières scientifiques, sommes-nous prêts à leur offrir :

- des enseignants suffisamment accompagnés ;
- des laboratoires fonctionnels ;
- du matériel pédagogique adapté ;
- des travaux pratiques réguliers ;
- des dispositifs de remédiation ;
- du tutorat ;
- du mentorat ;
- un accompagnement personnalisé ;
- une information claire sur les métiers scientifiques ;
- des passerelles vers l'enseignement supérieur et la formation professionnelle ?

Si la réponse est oui, alors l'élargissement de l'accès peut devenir une formidable politique de détection et de développement des talents.
Si la réponse est non, nous risquons de transformer une politique d'ouverture en simple politique d'affectation.
Or orienter n'est pas former.
Et former n'est pas simplement faire réussir un examen.
Former, c'est construire des compétences, une autonomie, une capacité d'innovation et une aptitude à répondre aux besoins du pays.

Ne confondons pas démocratisation et nivellement par le bas

Il faut éviter un faux débat.
Démocratiser l'accès aux sciences ne signifie pas nécessairement abaisser le niveau scientifique.
Bien au contraire.
Nous pouvons avoir une porte d'entrée plus large et une exigence de sortie élevée. Nous pouvons accueillir davantage de jeunes tout en renforçant les exigences de formation.
Nous pouvons multiplier les chances sans diminuer l'ambition.
La véritable politique d'excellence n'est pas celle qui sélectionne très tôt quelques élèves supposés naturellement capables.
C'est celle qui sait détecter les potentiels, les accompagner et les faire progresser.

La question des filles et des territoires

Cette réflexion doit également intégrer la question de l'équité.
L'augmentation du nombre d'élèves dans les filières scientifiques doit bénéficier aux filles comme aux garçons.
Elle doit également concerner les élèves des zones urbaines comme ceux des zones rurales.
Elle doit permettre à un jeune de Matam, de Kédougou, de Tambacounda ou de Ziguinchor de bénéficier de possibilités de réussite comparables à celles offertes dans les grands centres urbains.
L'excellence scientifique ne doit pas être géographiquement concentrée. Le Sénégal dispose de talents partout.
Notre responsabilité collective est de les identifier, de les accompagner et de leur permettre d'aller aussi loin que leurs capacités et leur travail le permettent.

Changeons également l'image des sciences

Il faut enfin rendre les sciences désirables.
Trop souvent, elles sont présentées aux jeunes comme des filières difficiles, réservées aux « meilleurs » ou conduisant à un nombre limité de métiers.
Cette représentation doit évoluer.
Les sciences conduisent aujourd'hui vers le numérique, l'intelligence artificielle, l'énergie solaire, les télécommunications, l'agriculture, l'agro-industrie, l'environnement, les mines, la santé, les biotechnologies, l'industrie, la cybersécurité, la recherche et bien d'autres secteurs.
Choisir les sciences, c'est aussi choisir de participer à la construction du Sénégal de demain.

De nouveaux indicateurs pour mesurer la réussite

Nous devons donc dépasser la seule question : « Quel pourcentage d'élèves avons-nous orienté vers les sciences ? »
Et poser des questions beaucoup plus exigeantes :
Quel pourcentage réussit ? Quel pourcentage persévère ?
Quel pourcentage obtient son baccalauréat ?
Quel pourcentage poursuit dans l'enseignement supérieur scientifique et technologique Quel pourcentage accède ensuite à un emploi ou crée de la valeur ?
Quels sont les écarts entre filles et garçons ? Quels sont les écarts entre territoires ?
C'est cette approche qui permettrait de passer d'une politique de taux d'orientation à une véritable politique nationale de développement du capital humain scientifique.

Alors, faut-il baisser la corde ?

La réponse mérite d'être nuancée.
Oui, il peut être pertinent d'adapter certains critères pour ne pas écarter prématurément des élèves à potentiel.
Mais cette ouverture doit immédiatement s'accompagner d'un effort beaucoup plus important sur l'entraînement.
Car si nous abaissons la corde sans renforcer l'entraînement, nous risquons simplement d'augmenter le nombre de franchissements sans augmenter véritablement le niveau de performance.
À l'inverse, si nous ouvrons davantage l'accès tout en renforçant l'accompagnement et les exigences de formation, nous pouvons transformer chaque nouvel entrant en véritable potentiel scientifique.

Le véritable défi

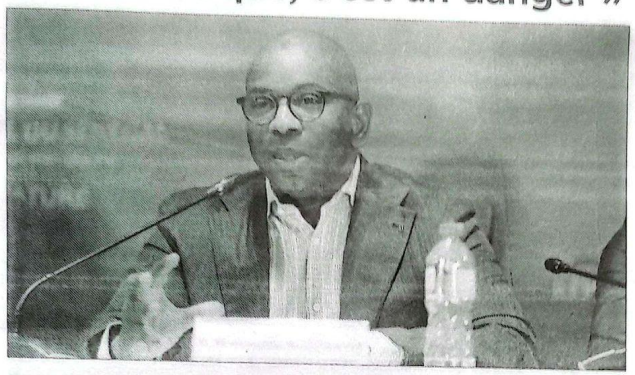
Le Sénégal n'a pas seulement besoin de plus d'élèves dans les filières scientifiques. Il a besoin de plus de jeunes qui réussissent dans les sciences.
Il a besoin de scientifiques capables de chercher, d'inventer, d'expérimenter, d'entreprendre et de résoudre les problèmes de leur temps.
Il a besoin d'ingénieurs capables de transformer une idée en solution.
Il a besoin de techniciens hautement qualifiés, capables de faire fonctionner les infrastructures et les industries.
Il a besoin de chercheurs capables de produire des connaissances utiles au développement du pays.
Et surtout, il a besoin d'un système éducatif capable de révéler des talents que nous ne savons pas encore identifier aujourd'hui.
Alors, ne nous contentons pas de déplacer la corde. Entraînons mieux nos athlètes.
Donnons leur de meilleurs outils.
De meilleurs enseignants.
De meilleurs laboratoires.
De meilleurs accompagnements.
De meilleures perspectives.
Et surtout, donnons-leur confiance dans leur capacité à franchir la barre. Car l'ambition d'une grande politique éducative ne devrait pas être de rendre la barre plus basse. Elle devrait être de faire en sorte que davantage de jeunes soient capables de la franchir.

« Ne baissons pas seulement la corde. Élevons le niveau de préparation de ceux qui doivent la franchir ».

C'est ainsi que l'augmentation du taux d'orientation vers les filières scientifiques pourra devenir, au-delà d'un chiffre, un véritable investissement dans l'avenir scientifique, technologique et économique du Sénégal.

MOUSTAPHA GUIRASSY, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

« Il ne faut pas coincer le Sénégal dans une logique trop technocratique, c'est un danger »



Prenant part, hier, à la conférence de presse du gouvernement, le ministre de l'Éducation nationale, Moustapha Guirassy, a appelé les députés de Pastef-Les Patriotes à faire preuve de responsabilité, avant de les inviter à voter, mardi prochain, le projet de loi de finances rectificative (Lfr) 2026.

« Enfermer la volonté des Sénégalais dans la coquille simplement d'un parti, ce serait rompre, en fait, avec les Sénégalais. Il ne faut pas coincer le Sénégal dans une logique trop technocratique, c'est un danger. Ce moment appelle un effort de tous pour comprendre ce qui se passe. Il y a la puissance, mais il y a une miséricorde et la capacité de pardonner. J'en appelle à la spiritualité parce que ce qui est en train de se jouer est critique », a déclaré le ministre.

Par ailleurs, Moustapha Guirassy a rappelé l'effort consenti dans le recrutement de 8.000 enseignants entre 2024 et 2026. Selon lui, malgré des conditions très difficiles, l'effort dans le secteur social de l'éducation nationale se poursuit, notamment à travers les recrutements et la formation.

« Alors qu'en 2023, il n'y avait que 800 personnes formées, ce chiffre a été multiplié par 113 dans les structures de formation, ce qui est du jamais vu. Malgré la situation difficile, 2.500 salles de classe ont été réalisées à l'élémentaire, démontrant que l'engagement de l'État est bien là », a-t-il fait savoir.

Le ministre a également indiqué qu'un projet de création d'un Fonds autonome pour le financement de l'éducation était sur la table du président de la République. Une initiative qui, selon lui, va complètement changer la donne. « L'Éducation nationale est dans un processus de refondation avec des investissements massifs. Bien que les demandes soient pressantes, un sursaut est nécessaire pour franchir ce cap », a-t-il conclu.

A. DIOUF

Merci, inspecteur Oumar !

A la suite de l'entretien croisé entre l'inspecteur Oumar Bâ et Monsieur Bèye sur le Canal Education, j'ai ressenti le besoin impérieux d'écrire l'extraordinaire expérience de Guédiawaye. Nous étions alors à la fin du deuxième millénaire, entre 1996 et 2000. Le diagnostic de la circonscription était particulièrement alarmant : la généralisation des classes à double flux provoquait un rétrécissement drastique du temps d'apprentissage. Le rendement scolaire végétait au dernier rang de l'Académie de Dakar. Face à cette situation critique, le pessimisme s'installait chez les parents et les autorités locales. C'est alors que Oumar Bâ a sonné l'alerte.

Fort de l'expérience acquise précédemment à Fatick, l'inspecteur Oumar Bâ a lancé ce projet majeur et mobilisateur : le Projet de développement de l'éducation de Guédiawaye (Pdeg). La riposte déclenchée a été portée par une équipe profondément engagée, constituée dans un premier temps de feu Mor Mbengue, de Serigne Babou (inspecteur en langue arabe), de Ndèye Bâ (inspectrice du préscolaire), du doyen Assane Niang et de feu Ndiaga Ndiaye, épaulée par un personnel administratif très impliqué. Plus tard, ce noyau a été rejoint par Amadou M. Sène, auteur du livre *L'Ecole : mon choix, ma passion*. Ensemble, ils ont mené la grande offensive locale.

Dépasser l'inspection de conformité pour sauver l'élève

Aujourd'hui, l'histoire de Guédiawaye et le déploiement du Pdeg doivent servir de manifeste pour les nouvelles générations. Il est temps d'inviter les jeunes inspecteurs à opérer une rupture identitaire fondamentale : il faut dépasser l'inspecteur de conformité -celui qui se contente de vérifier les cahiers et de pointer les manquements administratifs- pour devenir l'inspecteur de solutions, un véritable ingénieur pédagogique capable de répondre à la crise aiguë des apprentissages. L'esprit de cette méthode s'est forgé dans le feu de l'action. Au cours d'une réunion de rentrée mémorable regroupant les directeurs du public comme du privé, l'Inspecteur départemental Oumar Bâ prit la parole. S'adressant à l'assemblée avec une sincérité désarmante mais une fermeté absolue, il demanda à chacun de redoubler d'efforts avant de lancer un avertissement sans équivoque : *«A vous du public, il n'est plus question de construire le succès du privé sur votre laxisme ! Quant à vous du privé, pas de faux succès.»*

Pour donner un contenu technique à cette exigence, l'élaboration des progressions harmonisées a permis de planifier efficacement le travail pour suivre le rythme réel des apprentissages au jour le jour. Ces progressions partaient du préscolaire jusqu'à l'élémentaire, incluant une incursion inédite dans l'enseignement de l'arabe : c'était une grande première dans l'histoire de notre système éducatif !En parallèle, la mise en place du dispositif des évaluations standardisées offrait un retour objectif et global sur le niveau de maîtrise des classes. Ces innovations stratégiques, menées de concert avec des directeurs et des enseignants déterminés et engagés, ont constitué des leviers forts dans l'amélioration de la qualité des apprentissages au sein des classes à double flux. Elles ont permis d'inverser totalement la tendance en se hissant au niveau des classes traditionnelles, et en allant jusqu'à dépasser le secteur privé dans la circonscription de Guédiawaye. Mais pour parachever ce modèle, son prolongement naturel réside aujourd'hui dans son articulation directe avec l'évaluation formative. Il faut s'appuyer sur ce diagnostic macro-pédagogique pour descendre jusqu'à l'élève, analyser ses fêlures individuelles et lui apporter immédiatement les remédiations nécessaires.

Le miracle de la pédagogie clinique : de l'ombre à la toge universitaire

Cette approche clinique et formative n'est pas une vaine théorie. Elle s'incarne dans des trajectoires humaines bouleversantes, comme celle de mon ancien élève. Lorsqu'il est arrivé dans ma classe de CM2, cet enfant ne savait pas lire. Pour le directeur de l'époque, un certain Yaya Wane, le verdict était sans appel : il n'y croyait plus, jugeant le décrochage scolaire trop lourd et irréversible. Pourtant, en refusant la fatalité du laxisme et en déployant des procédés cliniques appropriés, le miracle a eu lieu. Porté par cette remédiation ciblée et par la véhémence, la détermination farouche de l'enfant, cet élève a réussi à remonter entièrement son handicap. Le destin de ce garçon autrefois condamné par le système s'est métamorphosé : il est aujourd'hui professeur d'économie à l'Université de Dakar. Le jour de la dédicace de mon ouvrage, ce dernier a posé un geste d'une puissance symbolique inoubliable. Devant l'assistance, il a enlevé sa propre toge universitaire pour me la faire porter, en signe de reconnaissance éternelle. Un moment suspendu, d'une émotivité absolue, qui rappelle le rôle sacré, presque sacerdotal, des inspecteurs et des enseignants dans la réussite d'un élève.

Ecouter la voix de la refondation : ne pas faire du surplace

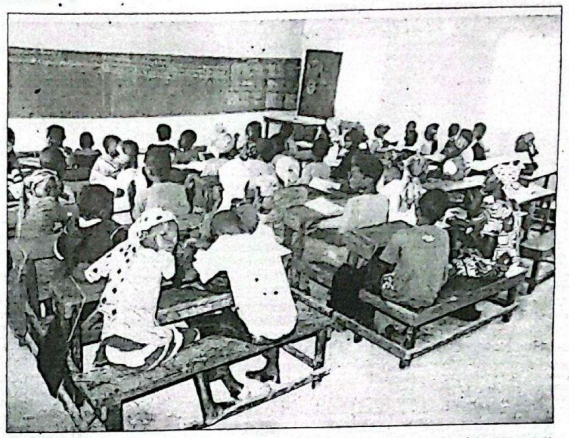
L'équipe de Oumar Bâ a tracé la voie, mais l'esprit de ce grand monsieur ne s'est jamais inscrit dans la complaisance du passé. Son ambition profonde est de parachever le modèle, d'avancer sans cesse et de refuser catégoriquement le surplace.

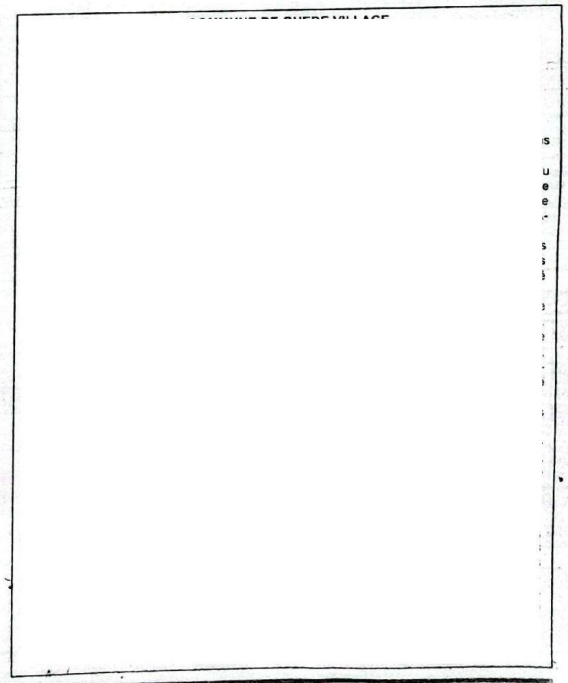
A l'heure actuelle, alors que tout le pays parle de la refondation de notre système éducatif, les plus hautes autorités et les décideurs doivent accorder une oreille attentive à ce grand monsieur.

On ne refonde pas l'école avec des concepts abstraits, mais en écoutant ceux qui ont éprouvé la rigueur du terrain et vaincu la crise des apprentissages par l'action. Intégrer l'évaluation formative et la clinique individualisée au legs de Guédiawaye, c'est passer de la gestion de crise à l'excellence républicaine.

Aux jeunes inspecteurs et enseignants du Sénégal de s'inspirer de cette vision d'avenir pour que l'école publique redevienne le moteur invincible de la réussite nationale.

Amadou Moustapha SENE
Inspecteur de l'éducation à la retraite
Auteur de l'ouvrage «L'Ecole : mon choix, ma passion»





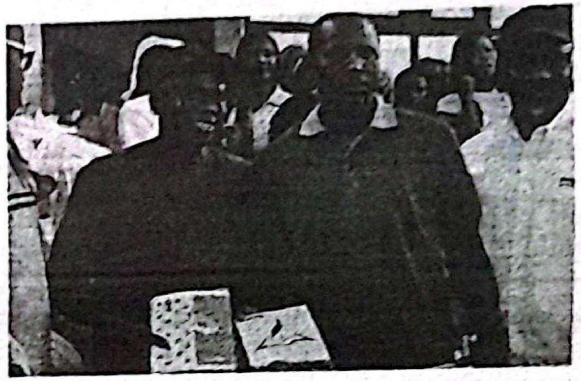
ÉDUCATION À NIANDANE

El Hadj Malick Gaye renforce les moyens des établissements scolaires

Le maire de la commune de Niandane et directeur général de l'AGETIP, El Hadj Malick Gaye, a procédé à une importante dotation en fournitures scolaires, matériels informatiques et bureautiques, ainsi qu'en équipements destinés à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.

Composée de fournitures scolaires, d'équipements informatiques et bureautiques, ainsi que de tenues scolaires destinées notamment aux élèves du lycée de Niandane, cette dotation vise à renforcer les moyens des établissements scolaires et à accompagner la communauté éducative dans sa mission de formation. À travers cette initiative, la municipalité entend apporter des réponses concrètes aux besoins des élèves et contribuer à la mise en place d'un environnement favorable à l'apprentissage et à la réussite scolaire.

Au-delà de cet appui matériel, la municipalité affiche également son ambition de renforcer les infrastructures pédagogiques. Le lycée de Niandane devrait ainsi bénéficier prochainement d'un laboratoire scientifique. Cette perspective constitue une avancée importante pour améliorer l'enseignement des sciences, faciliter la réalisation de travaux pratiques et offrir aux élèves de meilleures conditions d'acquisition des connaissances scientifiques.



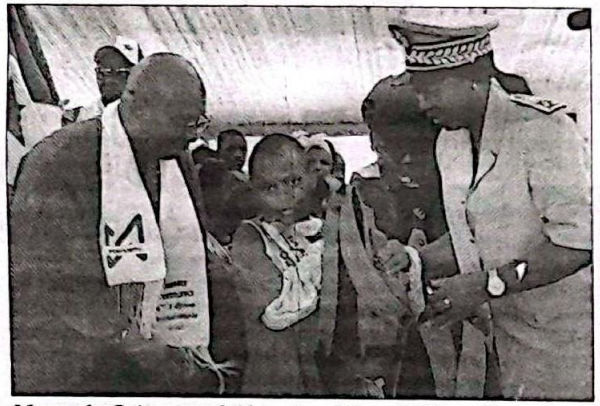
Prenant la parole à cette occasion, le maire El Hadj Malick Gaye a réaffirmé sa volonté de faire de l'éducation une priorité absolue de l'action municipale. Cette orientation témoigne de son ambition de placer les élèves au cœur des politiques locales et de soutenir les efforts de la communauté éducative en faveur d'un enseignement de qualité.

À travers le renforcement des équipements scolaires et la perspective de nouvelles infrastructures pédagogiques, la commune de Niandane confirme son engagement en faveur de l'éducation et de l'avenir de sa jeunesse. Une démarche qui rappelle que l'investissement dans le capital humain demeure un levier essentiel pour promouvoir l'égalité des chances, favoriser l'épanouissement des élèves et impulser un développement durable des territoires.

RÉGION DE KEDOUGOU

115 élèves récompensés par la société minière Noga Mine

La société minière Noga Mine a primé, samedi, les 115 meilleurs élèves des écoles de la région de Kédougou. Cette activité qui entre dans le cadre de la Responsabilité sociale d'entreprise (Rse) a été présidée par le ministre de l'Éducation nationale, Moustapha Guirassy.



Moustapha Guirassy a salué les actions de la société Noga Mine en faveur de l'éducation.

KÉDOUGOU- Célébrer le mérite scolaire et encourager les jeunes à poursuivre leurs efforts. C'est le sens de la quatrième édition de la Journée de l'excellence organisée par la société minière Noga Mine à Mako, dans la commune de Tomboronkoto, (département de Kédougou). Au total, 115 élèves ont été récompensés, le samedi dernier, pour leurs performances scolaires. Parmi eux, 88 sont issus des différents établissements de la commune de Tomboronkoto et 27 autres provenant des trois départements de la région, à raison de neuf par département. Présidant la cérémonie, le ministre de l'Éducation nationale, Moustapha Guirassy, a salué une initiative qui place, dit-il, « l'éducation et la réussite des enfants au cœur du développement local ». Pour le ministre, l'excellence scolaire se construit dès la petite enfance et se consolide à chaque étape du parcours éducatif, de l'élémentaire au secondaire. Il a saisi l'occasion pour insister sur le droit à l'éducation en rappelant « qu'aucun enfant ne doit être laissé en marge de la promesse républicaine de l'instruction, quel que soit son lieu de naissance ». M. Guirassy a également insisté sur la nécessité d'offrir aux élèves un environnement favorable aux apprentissages et à leur épanouissement.

Outre les lots de fournitures scolaires, les trois meilleurs élèves au baccalauréat à Kédougou, ont bénéficié chacun d'un ordinateur portable et une enveloppe financière d'un montant de 50.000 FCfa. Ces distinctions à encourager les bénéficiaires à poursuivre leur parcours scolaire avec discipline et détermination. Le ministre de l'Éducation national en a profité pour rendre hommage aux enseignants « dont l'engagement permet aux enfants d'avancer malgré les difficultés », ainsi qu'aux parents qui « consentent d'importants sacrifices pour assurer la scolarisation de leurs enfants ». Il a particulièrement souligné l'importance du maintien des filles à l'école et invite les lauréats à considérer leurs distinctions comme une motivation supplémentaire plutôt que comme une fin en soi. Le Président-directeur général (Pdg) de Noga Mine, Sultan Diop, a réaffirmé l'engagement de son entreprise en faveur de l'éducation et du bien-être des communautés. Il a félicité les élèves primés, tout en remerciant également les enseignants, les parents, les autorités et les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette initiative. Au-delà de la promotion de l'excellence scolaire, M. Diop a rappelé les actions sociales menées par leur société, notamment les consultations médicales gratuites organisées la veille à Mako. Il a assuré que Noga Mine entendait poursuivre ses efforts dans un esprit de dialogue et de collaboration avec les populations et les autorités.

Auparavant le ministre de l'Éducation nationale a effectué une visite au lycée Maciré Bâ de Kédougou qui dispose désormais en son sein, d'un espace vert. Cette étape a mis en lumière, d'après lui, l'importance du cadre de vie dans les apprentissages et la formation des élèves.

Amadou DIOP (Correspondant)

RENFORCEMENT DE L'INTÉGRITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Anaq-Sup et l'Ofnac en synergie

L'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Anaq-Sup) et l'Office national de lutte contre la corruption (Ofnac) unissent leurs forces pour renforcer l'excellence et l'intégrité dans l'enseignement supérieur. Selon un communiqué de presse, les deux institutions ont signé le 23 octobre dernier à Dakar, un accord-cadre de partenariat stratégique. La cérémonie, présidée conjointement par Moustapha Ka, le Président de l'Ofnac et le Pr Massamba Diouf, le Secrétaire exécutif de l'Anaq-Sup marque, selon le document, « une alliance inédite visant à ancrer les principes d'éthique, de transparence et de bonne gouvernance au cœur du système d'enseignement supérieur et de recherche ».

Une initiative qui, a-t-on indiqué, est en parfaite cohérence avec les orientations nationales du référentiel Sénégal « Vision 2050 ». « Le partenariat s'articule autour de quatre piliers opérationnels destinés à transformer durablement la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur, des écoles doctorales et des centres de recherche », renseigne le communiqué, citant notamment, « le renforcement des référentiels ; l'ingénierie pédagogique et formations en éthique (développement de curricula et modules axés sur la déontologie, l'intégrité scientifique et la prévention du plagiat pour former des diplômés et citoyens responsables) ; l'appui à la création d'une Académie de l'Intégrité ainsi que la mise en place d'un observatoire de production de données, d'indicateurs et de cartographies des risques pour éclairer les décisions publiques ».

«À quoi servirait-il de former les esprits les plus brillants si, au bout du chemin, la compétence se trouvait dénuée de conscience ? Un diplôme sans éthique est un pouvoir sans boussole. Par la qualité, nous élevons le savoir ; par l'intégrité, nous honorons la République », a déclaré Moustapha Ka, cité par la source. Pour le Pr Massamba Diouf, la qualité de l'enseignement supérieur ne saurait être pleinement garantie sans une gouvernance fondée sur l'éthique, l'intégrité, la transparence et la redevabilité. « L'intégrité ne doit pas être envisagée uniquement sous l'angle de la sanction, mais comme une culture et une responsabilité partagée. », a indiqué M. Diouf, informant de la création d'un Comité mixte de pilotage pour assurer le suivi de ce partenariat à travers l'élaboration d'une feuille de route annuelle.

Allou KANDÉ

MANUELS DE SECONDE MAIN

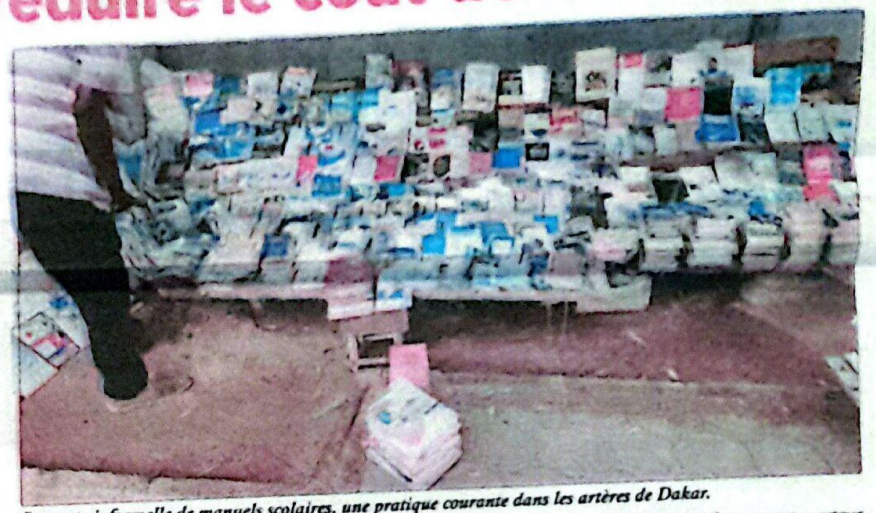
L'alternative pour réduire le coût de la rentrée

En ce début d'année scolaire, beaucoup d'artères à Dakar sont envahies par les vendeurs de manuels d'occasion appelés encore livres de seconde main. Une activité commerciale pratiquée par des commerçants de l'ombre et qui contribue à alléger les charges des parents d'élèves.

Comme à son accoutumée, le marché Colobane ne désemplit presque jamais à cette heure de la journée, 10 heures. Les étals s'alignent sur les trottoirs, perturbant parfois le passage des riverains. Les tables sont bien disposées et supportent toutes sortes de produits : chaussures, habits, ustensiles divers. Motos-cyclettes, cars rapides, taxis et passagers marchent tous sur la chaussée, délaissant les trottoirs occupés par le petit commerce. Faisant face au Centre d'entrepreneuriat et de développement technique (Cedt) G15, Mbaye Diallo range les ouvrages qu'il n'a pas encore exposés aux passants. Fixant ces longues files d'embouteillage qui se dressent devant lui, il s'affaire méthodiquement. Ce vendeur propose presque tout type d'ouvrages : économie, droit, développement, personnel, santé...

En dehors de ces livres touchant à la spécialisation, Mbaye vend également des manuels inscrits aux programmes de l'école élémentaire, au moyen-secondaire. Tout en rangeant ses manuels scolaires, il tient à préciser qu'en ce début de rentrée, la vente se passe plutôt bien. Il affirme que tous les livres à sa disposition sont de seconde main. Notre interlocuteur explique qu'il procède à des échanges de manuels avec les parents qui, le plus souvent, ne peuvent pas s'offrir des ouvrages neufs. « Ceux qui veulent s'offrir des manuels de l'année en cours viennent et apportent des livres des années précédentes avec une petite somme d'argent », déclare-t-il, soulignant que le montant de l'échange dépend de la qualité des livres amenés par le client. Il déplore toutefois, un stock d'invendus. Des ouvrages de marque Didactikos. Selon lui, avec cette marque, une fois l'année scolaire terminée, le livre perd toute sa valeur, parce que dans les établissements exigent aux élèves des manuels au programme de l'année en cours.

Vers le rond-point du marché Colobane où des agents de la circulation s'activent pour une meilleure fluidité, l'ambiance est presque identique. Ici, les vendeurs de vêtements de friperie campent le décor. La musique qui sort des baffles installés devant ou à l'intérieur des magasins crée un brouhaha incessant.



La vente informelle de manuels scolaires, une pratique courante dans les artères de Dakar.

Colobane, le site des bonnes affaires

Pourtant, ces bruits qui fusent de partout n'empêchent pas à Salif Sarr de s'adonner tranquillement à son business : la vente et l'échange de manuels scolaires. Assis sur une table en bois avec deux de ses amis vendeurs, il fait savoir que cela fait maintenant plus de quinze ans qu'il pratique ce commerce : acheter ou échanger des manuels scolaires déjà utilisés. « Je peux dire que c'est une forte tendance aujourd'hui pour accompagner les parents d'élèves », renseigne le vendeur. Pour lui, l'échange n'est pas difficile et peut se faire en peu de temps. « Il suffit que la personne manifeste son désir avec les manuels qu'elle a à sa disposition. Une fois arrivée ici, on évalue les ouvrages pour voir s'ils sont en bon état ou pas », explique notre interlocuteur.

Pour de nombreux parents, ces manuels de seconde main constituent une véritable planche de salut. Abdou Fall, père de famille rencontré sur place, explique que l'échange de manuels auprès de ces commerçants est devenu une habitude pour lui. Chaque année, avant la rentrée, il passe les voir au marché. Il explique qu'il y trouve son compte dans ce business. « Un manuel neuf, ça peut coûter très cher, surtout quand on a plusieurs enfants scolarisés. Alors j'échange les anciens livres et je les échange contre ceux dont j'ai besoin », raconte-t-il. Le principe est simple selon lui : les vendeurs reprennent les ouvrages en bon état et lui proposent en retour des ouvrages au programme moyennant une petite somme. « C'est moins cher, et surtout c'est plus accessible pour nous», ajoute M. Fall. Selon lui, ces vendeurs rendent un grand service aux familles modestes. Il estime que le système lui permet même de récupérer un peu d'argent lorsqu'il a des ouvrages en double. « Parfois, je repars avec les livres dont j'ai besoin et quelques pièces en plus dans la poche », a souligné notre interlocuteur.

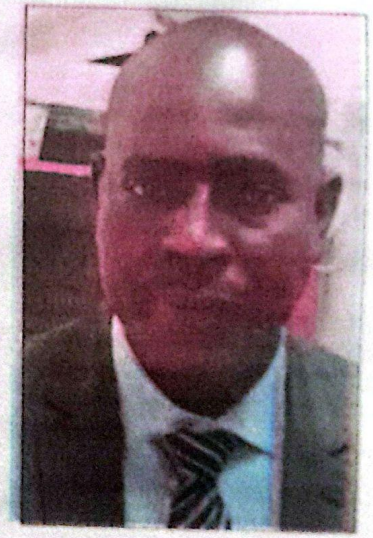
Cependant, les revendeurs déplorent le changement de contenus pour les ouvrages de marque Didactikos et ce qu'ils considèrent comme étant une concurrence déloyale de la part des établissements scolaires qui organisent des journées d'échanges de livres entre élèves en début d'année.

Aziz Méthiour NDIAYE
(Stagiaire)

MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DU SÉNÉGAL

Souleymane Ba, nouveau président du Conseil d'administration

La Mutuelle générale de l'éducation du Sénégal (Mges) a tenu, le 22 octobre dernier, à Dakar, son assemblée générale ordinaire de renouvellement de ses instances. Les administrateurs de la structure sont venus de toutes les régions du pays pour participer à la rencontre. Après la présentation des différents rapports, l'assemblée a porté son choix sur Souleymane Ba pour remplacer Koumouna Biagui à la tête de l'organisation pour un mandat de 5 ans (2026-2030). M. Biagui en a profité pour tirer le bilan de son mandat à la tête de cette organisation. « Nous avons un bilan satisfaisant, largement positif, car la Mutuelle générale de l'éducation du Sénégal (Mges) est la seule structure aujourd'hui qui peut prendre en charge l'enseignant contractuel ainsi que les fonctionnaires. Et l'innovation, c'est aussi la prise en charge médicale de ses membres retraités », a déclaré Koumouna Biagui, président sortant du conseil d'administration de la mutuelle. Selon lui, celle-ci reste une locomotive au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. « Créée en décembre 1995, notre organisation est le fer de lance des mutuelles communautaires et celles d'envergures nationales concernant la Couverture maladie universelle », note M. Biagui. Dans la même lancée, le nouveau président, par



ailleurs ancien trésorier général de la structure, affirme que si leur mutuelle demeure la plus forte du Sénégal, c'est en grande partie liée à sa gestion et ses prestations de qualité. Souleymane Ba invite l'État à rendre mensuelle la contrepartie qu'il verse à la structure pour plus d'efficacité dans la gestion. « Convaincus que la santé de l'enseignant permet d'atteindre des performances dans le système éducatif, nous allons voir si possible comment améliorer les cotisations mensuelles qui, jusqu'ici, varient entre 2.700 et 4.500 FCfa, selon le statut de l'enseignant », a-t-il affirmé.

Pape Coly NGOME

SOUTIEN AUX ÉLÈVES À GUÉDIAWAYE

Mohamed Dieng offre 1 099 kits scolaires

L'homme d'affaires Mohamed Dieng, également président du Guédiawaye Football club, a offert récemment des kits scolaires aux élèves et des bourses d'études aux meilleurs apprenants de la commune.

GUÉDIAWAYE - Le quartier Doro Aw, situé dans la commune de Sam Notaire (département de Guédiawaye), a été le point de convergence des populations tout au long de la journée du dimanche 18 octobre dernier. Mohamed Dieng, natif de la localité et reconnu pour ses actions humanitaires, y a manifesté une nouvelle fois sa générosité envers les habitants de son quartier d'origine et de sa commune natale.

En l'espace d'une journée, il a orchestré quatre actions phares à Doro Aw. Dans la matinée, une journée de consultations médicales gratuites a permis de prendre en charge 542 personnes dans plusieurs spécialités : médecine générale, gériatrie, pédiatrie et gynécologie.

Dans l'après-midi, une grande cérémonie de distribution de kits scolaires s'est tenue sur l'esplanade où le mécène prévoit la construction d'un terrain synthétique. L'événement s'est déroulé en présence de figures locales, notamment l'a... Malal Talla (alias Fou Malade) et le rappeur Ngaka Blinde.

Mohamed Dieng a fait savoir que ce geste n'était qu'un début : « Ces kits que vous voyez sont au nombre de 1.099. Ils sont destinés aux élèves.

J'ai également offert des bourses d'études aux 25 meilleurs élèves de la commune pour soulager leurs familles et les inciter à persévérer dans l'excellence », a déclaré le président du Guédiawaye Football club.

M. Dieng a, en outre, remis la somme de 1,2 million de FCfa à deux « daaras » de la commune. Invité d'honneur de la cérémonie, Malal Talla alias Fou Malade a tenu à saluer la démarche du bienfaiteur : « C'est la preuve que naître et grandir dans la banlieue n'est pas une fatalité. Nous devons croire en nous et nous battre pour faire partie des dignes fils du pays », a-t-il soutenu.



Mohamed Dieng (en costume) appuie souvent les populations de Guédiawaye.

Abdou DIOP
(Correspondant)



FLUX MASSIF D ÉTUDIANTS, MANQUE D'INFRASTRUCTURES, BUDGETS NON SINCÈRES...

Le Saes alerte sur les difficultés persistantes dans l'enseignement supérieur

La situation des universités publiques a été au cœur des échanges lors de la réunion du secrétariat national du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (Saes), tenue le 24 octobre dernier, renseigne un communiqué. Dans le document, David Célestin Faye, le secrétaire général national du syndicat et ses camarades font état de difficultés persistantes dans le secteur. Selon le Saes, il y a le quota de nouveaux bacheliers dépassant largement les capacités réelles d'accueil des campus, «imposés unilatéralement » aux universités par le ministère de tutelle sous couvert de la Commission nationale d'orientation des bacheliers (...).

Le Saes parle également d'infrastructures pédagogiques et sociales sous-dimensionnées, qui ne suivent pas le rythme de croissance des effectifs d'étudiants, et dont la livraison a été maintes fois annoncée et reportée. Dans le communiqué, le syndicat fait état de « budgets non sincères qui entrainent le non reversement des cotisations sociales et des retenues fiscales ». Il pointe du doigt aussi « le gel du recrutement de la deuxième vague de 500 enseignants-chercheurs » tout comme «l'exploitation par l'État du Sénégal des enseignants vacataires, qui représentent près de 70% du personnel d'enseignement et de recherche (Per) avec un faible taux de rémunération ». Il en est de même, selon le Saes, de l'arrêt du processus de mise en place et de réforme des textes de gouvernance et de financement de la recherche, de la gouvernance des universités, de la retraite des Per de nationalité étrangère, sans oublier la question des équipements informatiques à l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (Un-Chk). Au-delà du projet « Un étudiant, un ordinateur », le Saes exige que toute la lumière soit faite sur le projet « Espoir Jeunes », le projet des « 100 laboratoires » équipés sur lesquels les universités fondaient beaucoup d'espoir pour la recherche et dont les travaux avaient démarré en 2015. S'agissant également de la question du Cames, le Saes rappelle, dans le document, au Gouvernement son engagement à œuvrer auprès de cette institution pour la révision du guide d'évaluation 2024-2028, conformément au protocole d'accord en date du 6 janvier 2023. Ce guide, soutient le syndicat, est en contradiction avec le projet de gouvernance de la recherche au Sénégal qui tend vers la création de grandes équipes de recherche pluridisciplinaires. Pour toutes ces questions, le Saes n'exclut pas de déposer un préavis de grève.

Allou KANDÉ

Insertion des diplômés : La mission encore orpheline des universités

L'une des missions les plus orphelines des universités, c'est l'accompagnement à l'insertion. C'est ce que regrette le vice-recteur chargé de la Recherche, de l'Innovation et des Partenariats de l'Université Cheikh Hamidou Kane, Pr Ousmane Sall. Il a fait ce constat, hier, au Grand Théâtre national Doudou Ndiaye Coumba Rose en marge de l'ouverture du salon *Connect emploi*.

Cette rencontre avec les entreprises s'inscrit dans le programme de l'université C.H.K. L'objectif du salon est d'aider les certifiés et les accompagner à l'insertion et dans leur projet entrepreneurial. Pr Ousmane Sall ajoute que le pont doit être construit entre les universités et les entreprises. *«C'est malheureusement l'un des défauts du monde académique sénégalais»*, se désole-t-il avant de plaider pour le renforcement de ladite relation dans un pays où l'on vit la crise de l'emploi.

C'est parce que, souligne Pr Sall, les universités ne sont pas là seulement pour former. *«Elles sont là pour certifier les étudiants et les accompagner à l'insertion»*, rappelle-t-il. Comment s'y prendre ? *«Les certifiés sont accompagnés avec plusieurs exposés. Cela se fait aussi à travers un accompagnement pour rencontrer des entrepreneurs sur les projets entrepris»*, explique-t-il.

Pour Pr Sall, il ne suffit pas d'être compétent pour être inséré. *«Il y a un accompagnement à faire derrière les softskill»*, enseigne-t-il. Pr Sall va plus loin pour interroger sur le fait que les universités ne réussissent pas encore.

De son avis, répondre à cette question permettrait de mieux accompagner les jeunes, au-delà de leur délivrer seulement des diplômes et certificats. L'idée est de les accompagner à l'insertion à travers le projet entrepreneurial pour qu'ils puissent créer leur propre business au profit du Sénégal.

Emile DASYLVA

REPORTAGE | MENSTRUATION PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE

Difficile période pour collégiennes et lycéennes

L'adolescence des filles s'accompagne par une transformation morphologique et l'apparition des menstrues. Cette situation nouvelle peut perturber la concentration des élèves. Dans ce cas de figure, ces adolescentes ont surtout besoin d'être accompagnées dans leur nouveau cycle de vie. Cependant, en milieu scolaire l'administration vient en aide aux jeunes filles en cette période.

L'apparition des signes de puberté chez les filles se fait avec la métamorphose du corps et le flux menstruel. Il arrive que certaines soient prises de court à l'école. Et cela crée de la gêne chez elles. Il est 11 heures en ce lundi 26 octobre, les élèves ont effectué la pause. S'il y a peu d'élèves qui circulent dans la rue, d'autres ont déjà regagné leur classe. Awa Ndiaye est élève en 4e. Elle reconnaît atteindre la puberté et voit régulièrement ses règles. Mais elle affirme ne pas les avoir eues à l'école. Cependant, Mlle Ndiaye témoigne que cela arrive à certaines de ses camarades.

Durant ces moments, certaines filles ont des règles douloureuses. Elles peuvent se manifester par des crampes abdominales (dysménorrhée), la fatigue intense, les maux de tête et des vertiges. Ces douleurs diminuent la concentration et provoquent des absences. Sa camarade de classe, Fatoumata Sow, embauche la même trompette. Elle dit ressentir des douleurs qui impactent sur elle toute La journée. *«Je vois mes règles souvent en dehors de l'école. Cela s'accompagne avec une douleur intense. Quand je suis dans ma période, je ne peux rien faire et ça impacte sur ma journée»*, précise-t-elle.

Manque de toilettes adéquates à l'école

Certaines filles voient leurs menstrues à l'école, c'est le cas de Adji Samb,15 ans. Elle affirme qu'elle lui est arrivé une fois de voir ses menstrues au collège. *«J'ai une fois vu mes règles à l'école, mon ventre me faisait très mal. J'ai arrêté les cours pour rentrer à la maison prendre mes médicaments»*, rétorque-t-elle. Ndatté Gueye, élève au lycée Limamou Laye, en 1ère en série technique, précise que ses menstrues la perturbent pendant les cours. *«Il m'arrive de voir mès règles à l'école. J'ai des maux de ventre, accompagnés de fortes douleurs. Quand ça m'arrive pendant les cours, cela me fatigue beaucoup et je suis obligée de me rendre à l'infirmerie de l'école pour avoir des médicaments»*, a-t-elle raconté.

Ces filles déplorent souvent l'absence ou le manque de toilettes propres, fonctionnelles et séparées dans les établissements scolaires. Ces situations rendent la gestion de l'hygiène intime très difficile. Cela pousse de nombreuses filles à s'isoler ou à rentrer chez elles. En effet, malgré, l'insouciance de l'adolescence, certaines jeunes filles prennent toutes leurs précautions. Adjia Sy, lycéenne, est accompagnée par son frère à l'école. D'après elle, quand elle est *indisposée*, elle a toutes les difficultés pour faire ses toilettes. *«C'est très compliqué d'avoir ses menstrues à l'école. J'ai surtout beaucoup de peines car les toilettes ne sont pas hygiéniques. Et en cette période, en tant que fille, nous avons besoin d'être propres. Mais l'infirmerie de l'école ne nous donne qu'une serviette et cela ne suffit pas»*, dit-elle. Et de poursuivre : *«D'ailleurs, je ne compte pas sur l'école pour gérer cette situation. Je prends toutes mes précautions, j'amène des serviettes et des parfums»*.

Dans les écoles, l'administration est souvent présente aux côtés de filles. Elle les accompagne dans cette période de menstruation. Amadou Bente Diallo, principal adjoint au collège Joseph Félix Correa fait savoir que l'école a pris toutes ses dispositions pour mettre les élèves dans de bonnes conditions afin de se soulager :*«L'administration aide les filles et distribue souvent des médicaments. Nous mettons aussi des serviettes hygiéniques à leur disposition. Les toilettes sont séparées et chaque genre a cinq box. Et les latrines sont nettoyées tous les jours»*, affirme M. Diallo.

Kemo CISSE

Le concept « Wajaal Xaleyi » initié par les armées porte une ambition essentielle qui entend faire de l'éducation citoyenne un pilier de la construction nationale

PREMIÈRE THÈSE À L'ÉCOLE DOCTORALE POLYTECHNIQUE DE THIÈS

Dr Bassirou Diop met en lumière l'apport des mathématiques dans la lutte contre le paludisme

Bassirou Diop est entré dans l'histoire de l'École doctorale de l'École polytechnique de Thiès (Ept) en soutenant la toute première Thèse dans cet établissement créé en mai 2023. Ses travaux consacrés aux « Dynamiques adaptatives en dimension infinie et applications », lui ont valu la mention « Très bien » lors de la soutenance, le lundi 26 octobre 2026.



Bassirou Diop est le premier à soutenir une Thèse à l'école doctorale de l'Ept de Thiès.

THIÈS- La première soutenance dans l'histoire de l'école doctorale de l'École polytechnique de Thiès (Ept) concerne une thèse de mathématiques préparée en cotutelle avec l'Université Le Havre Normandie, en France. Elle est à l'actif de Bassirou Diop dont les travaux, soutenus le lundi dernier, portent sur les « Dynamiques adaptatives en dimension infinie et applications ». Le sujet a été sanctionné par la mention « Très bien ». Cette thèse est consacrée à l'étude du comportement asymptotique de modèles de dynamique des populations intégrant des mécanismes d'adaptation. Elle est notamment motivée par l'émergence de formes d'adaptation comportementales et physiologiques chez les moustiques, susceptibles de compromettre l'efficacité à long terme des stratégies de lutte anti vectorielle. L'objectif, a-t-il indiqué, est de développer un cadre analytique permettant d'étudier des systèmes structurés par un trait phénotypique, faisant intervenir des interactions non locales et des coefficients presque périodiques en temps.

Dans un résumé de la thèse, le Dr Diop a révélé que « face à la lutte, les populations de moustiques peuvent évoluer au fil des générations et piquent aux heures où l'on est moins protégé ». La thèse a fait ressortir qu'une stratégie peut être moins efficace qu'on ne le croit dans la lutte contre le paludisme. C'est à ce titre que Bassirou Diop a soutenu que « les mathématiques aident à anticiper ces adaptations et à concevoir des stratégies qui tiennent dans le temps. La thèse propose des outils mathématiques pour étudier le devenir à long terme des moustiques. « Certains seuils permettent de distinguer des situations conduisant à l'extinction ou à la persistance, notamment pour l'infection palustre », note le Dr Diop.

La dynamique des populations de moustiques, dit-il, constitue un domaine majeur de la modélisation mathématique en biologie. Elle vise à comprendre l'évolution de populations vivantes sous l'effet de mécanismes tels que la reproduction, la mortalité, la dispersion, les interactions entre individus ou encore l'adaptation à leur environnement ». Il a souligné que « la prise en compte de structures biologiques (âge, position spatiale, taille ou trait phénotypique) conduit naturellement à des modèles en dimension infinie, dont l'analyse soulève d'importantes difficultés mathématiques liées à la non-linéarité, aux interactions non locales et aux dépendances temporelles.

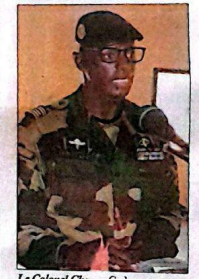
L'École doctorale de l'Ept (Edept) a été créée par arrêté en mai 2023 et a pour mission d'assurer l'encadrement académique et scientifique des doctorants, depuis leur admission jusqu'à la soutenance de leur thèse. L'Edept propose des formations doctorales innovantes, répondant aux exigences d'excellence académique et scientifique.

Mbaye Sarr DIAKHATÉ (Correspondant)

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

À Ziguinchor, les armées veulent former les citoyens de demain

Former de bons citoyens, c'est aussi préparer l'avenir de la Nation. Dans la capitale régionale du Sud, le commandement de la zone militaire n°5 passe à l'action avec « Wajaal Xaleyi », un programme qui place l'éducation civique au cœur de la formation des élèves.



Le Colonel Che Guèye, commandant de la Zon llitaire 5.

ZIGUINCHOR- L'avenir d'une nation ne se défend pas uniquement sur le terrain. Il se construit aussi dans les esprits, et dès le plus jeune âge. C'est cette conviction qui guide la zone militaire n°5. À travers la première phase de l'édition 2026 du programme « Wajaal Xaleyi », prévue les 28 et 29 octobre à Ziguinchor, le commandement de la zone militaire n°5 sous les ordres du colonel Cheikh Guèye, affirme la volonté des armées de contribuer à l'éveil citoyen de la jeunesse. Selon un communiqué, la cérémonie d'ouverture est prévue au lycée Djignabo Bassène, ce mercredi 28 octobre à 8 heures. D'après le document, elle sera marquée par la levée des couleurs, des allocutions officielles et un exposé sur les symboles et les valeurs de la République.

Le lendemain, c'est-à-dire, le jeudi 29 octobre, des élèves de cinq lycées vont partir à la découverte des monuments et des sites historiques de la commune de Ziguinchor, dans une balade citoyenne. Au-delà des cérémonies et des visites historiques, le concept « Wajaal Xaleyi » initié par les armées porte une ambition essentielle qui entend faire de l'éducation citoyenne un pilier de la construction nationale. En investissant le terrain de la formation des jeunes, le commandement de la zone militaire n°5 rappelle que la défense de la patrie ne se joue pas uniquement dans les casernes, mais aussi dans les consciences. Car une Nation forte ne se construit pas seulement avec des armes, mais aussi avec des « citoyens formés, responsables et profondément attachés aux valeurs de la République ».

Gaustin DIATTA (Correspondant)

DOUANES DE LINGUÈRE

Du matériel et des kits scolaires offerts à la Case des tout-petits

LINGUÈRE- Joseph Lankoandé, Commandant de la brigade des douanes de Linguère, a remis, mardi, des kits scolaires aux élèves de la case des tout-petits de l'école Mbaba Seck. Le don d'une valeur de 500.000 FCfa, est composé de nattes, de chaises, de tables-bancs et des rames de papier, entre autres matériels pédagogiques. La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère conviviale, en présence des enseignants, des parents d'élèves et des autorités éducatives locales.

« Ce geste citoyen traduit la volonté des douanes de s'impliquer dans le développement communautaire et de répondre aux besoins concrets des structures éducatives », a déclaré, Daouda Seck, l'Inspecteur de l'éducation et de la formation (Ief) de Linguère.

La responsable de la case des tout-petits, Aminata Ndiaye a saisi l'occasion pour exprimer sa gratitude à la douane de Linguère, soulignant que le Lieutenant Joseph Lankoandé avait demandé à l'école de lui faire une expression de besoin en matériel pédagogique. « Je suis heureux d'avoir pu répondre à vos besoins. Ce geste est modeste, mais il traduit notre volonté de soutenir l'éducation et d'accompagner les enfants dans leur parcours », a affirmé M. Lankoandé.

Abdoulaye SADIO (Correspondant)

Oussouye : la Fondation Anne Marie Dione offre des kits scolaires aux élèves

Dakaractu
29 octobre 2026

La Fondation Anne Marie Dione poursuit ses actions en faveur de l'éducation. Ce jeudi 29 octobre 2026, elle a organisé à Oussouye une cérémonie de remise de kits scolaires. Présidée par le préfet de d'Oussouye, Modou Mamoune Diop, la rencontre s'est déroulée en présence de la reine mère d'Oussouye, Alice Oumoye Diédhiou. À travers cette initiative, la Fondation Anne Marie Dione veut aider les élèves à mieux démarrer l'année scolaire et soulager les familles confrontées aux dépenses liées aux fournitures scolaires.



Lire la suite

Université de Bambey : la gestion des zones humides urbaines d'Afrique au menu d'un colloque international

APS
29 octobre 2026

Un colloque international sur les zones humides urbaines d'Afrique s'est ouvert, jeudi, à l'Université Alioune Diop (UAD) de Bambey, autour du thème "Habiter, exploiter, préserver : quels enjeux contemporains de gestion ?", en présence d'autorités administratives et territoriales, d'universitaires, de chercheurs et d'étudiants, a constaté l'APS.



Lire la suite

Baccalauréat, ENSA, programmes scolaires : Aliou Sall alerte sur une surcharge horaire et un risque de baisse des performances

Senenews
30 octobre 2026

L’administrateur des Cours privés Amadou et Kumba et ancien directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Aliou Sall, exprime ses inquiétudes concernant la réforme de l’enseignement secondaire, notamment la création de la nouvelle série « Agriculture, Environnement et Agroalimentaire » (AEA), issue de la fusion des séries S4 et S5.



Lire la suite

10e édition de « Ma thèse en 180 secondes » : 15 doctorants relèvent le défi de la vulgarisation scientifique…

Senego
30 octobre 2026

La finale nationale de la 10e édition du concours « Ma thèse en 180 secondes » s'est tenue ce vendredi à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), sous le parrainage de la professeure Ramatoulaye Diagne Mbengue. Cette édition a réuni 15 doctorants issus des 15 écoles doctorales des universités et établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.



Lire la suite

Une convention entre l'Université Iba Der Thiam et Taïba Ndiaye pour profiter de la recherche

APS
30 octobre 2026

La commune de Taïba Ndiaye a signé une convention avec l'Université Iba Der Thiam de Thiès, afin de faire profiter les populations locales des résultats de la recherche universitaire, a constaté l'APS.

Les autorités de Taïba Ndiaye nourrissent ainsi l'ambition de mettre le savoir et l'innovation au service de l'amélioration des conditions de vie des populations

A travers ce partenariat, la commune de Taïba Ndiaye entend s'appuyer sur l'expertise de l'Université Iba Der Thiam de Thiès, pour mieux répondre aux défis sanitaires, environnementaux et agricoles de ce territoire du département de Tivaouane.



Lire la suite

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

ACTUALITE INTERNATIONALE

Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn

FINANCEMENT DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION

Le président de la Confemen appelle les États africains à mobiliser leurs propres ressources

lesoleil.sn
24 octobre 2026

À l'ouverture de la cérémonie de présentation des résultats du Pasec 2024, hier à Dakar, le président en exercice de la Confemen, le Pr Laurent Serge Etoundi Ngoa, a plaidé pour un financement durable de l'évaluation des apprentissages. Il appelle les États à mieux exploiter les données recueillies afin d'améliorer la qualité de l'enseignement.



Le financement de l'évaluation des apprentissages doit devenir une priorité pour les États africains.

Lire la suite

MAURITANIE

Grève des étudiants à Nouakchott après une hausse du prix du transport universitaire



AFP- Les étudiants de l'Université de Nouakchott observent, depuis hier, mardi 27 octobre, une grève pour protester contre une hausse des tarifs du transport universitaire et réclamer de meilleures conditions de vie et d'études, ont constaté des journalistes de l'Afp. Le campus était presque désert hier, après le boycott des cours à l'Université Al Aasriya, la plus grande du pays. Des étudiants ont affirmé à l'Afp protester contre l'augmentation du prix du transport universitaire, subventionné par l'État et passé récemment de 5 (0,11 euro) à 30 ouguiyas (0,66 euro). Ils réclament aussi l'augmentation du nombre de bus qui leur sont affectés et l'amélioration de leurs conditions de vie et d'études.

Depuis le 23 octobre, les étudiants, regroupés au sein du « Front étudiant pour la défense des acquis », manifestent régulièrement sur le campus de la capitale. Cette coalition qui réunit quatre syndicats appelle à des grèves, des sit-in et des marches pour obtenir des « réponses concrètes » du ministère de l'Enseignement supérieur aux difficultés liées notamment au transport, au logement, aux conditions d'études et à la liberté syndicale, selon ses responsables. Lundi, les forces de l'ordre ont fait usage de matraques et de grenades lacrymogènes pour disperser un rassemblement d'étudiants sur le campus et dans ses environs.

Enseignement supérieur, l’Afrique affirme ses ambitions

Seneplus
29 octobre 2026

L’enseignement supérieur africain amorce une transformation qui pourrait réduire la nécessité pour les étudiants de partir à l’étranger afin d’accéder à des formations de qualité. Dans une analyse publiée le 29 octobre 2026 par Forbes Afrique, Dounia Ben Mohamed met en lumière la montée en puissance des établissements du continent, leurs partenariats internationaux et leur volonté de mieux répondre aux besoins des économies africaines.



Lire la suite

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

ACTUALITE SYNDICALE

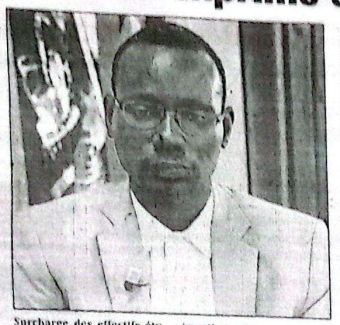
Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn

EFFECTIFS PLETHORIQUES, INSUFFISANCE D'INFRASTRUCTURES, BLOCAGE DES RECRUTEMENTS

Le SAES exprime son désarroi et menace



Surcharge des effectifs étudiants, insuffisance des infrastructures, précarité des enseignants vacataires, blocage des recrutements et contraintes liées à l'évaluation des carrières universitaires. Les enseignants du supérieur font face à de nombreuses difficultés. A l'issue de sa réunion du 24 octobre, le syndicat autonome de l'enseignement supérieur (SAES) tire la sonnette d'alarme et interpelle le gouvernement sur l'urgence de préserver les universités publiques.

Les difficultés s'accumulent dans les universités publiques sénégalaises, où les enseignants-chercheurs sont confrontés à des conditions de travail de plus en plus préoccupantes. Entre des effectifs étudiants qui dépassent les capacités d'accueil, des infrastructures insuffisantes, des recrutements bloqués et une situation financière jugée préoccupante, le secteur de l'enseignement supérieur traverse une période de fortes tensions. Réuni le samedi 24 octobre à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, le Secrétariat national du SAES a dressé un tableau alarmant de la situation et menacé de déposer un préavis de grève. Au premier rang des préoccupations du syndicat figure la surcharge des universités, confrontées à l'arrivée de nouveaux bacheliers dont les quotas dépasseraient largement les capacités réelles d'accueil des campus. Le SAES dénonce des décisions qu'il juge unilatérales du ministère de tutelle, prises sans la convocation de la Commission nationale d'orientation des bacheliers, pourtant prévue par les textes en vigueur. Cette pression sur les effectifs se traduit par des besoins croissants en salles de cours, en équipements pédagogiques et en infrastructures sociales. Or, selon le syndicat, les investissements ne suivent pas le rythme de croissance de la population estudiantine. La livraison des infrastructures annoncées a, à plusieurs reprises, été reportée, aggravant les difficultés des universités à assurer correctement leurs missions d'enseignement et de recherche.

DES RECRUTEMENTS BLOQUÉS ET DES VACATAIRES PRÉCARISÉS

À ces contraintes matérielles s'ajoute la question des ressources humaines. Le gel du recrutement de la deuxième vague de 500 enseignants-chercheurs, sur un objectif de 1 500 postes en trois ans, constitue une autre source d'inquiétude pour le SAES. «Ce blocage risque d'accentuer la charge de travail des enseignants en activité et de réduire davantage les capacités d'encadrement des étudiants», affirment David célestin et Cie. La situation des enseignants vacataires préoccupe également le syndicat. Selon le communiqué, ces derniers représentent près de 70% du personnel enseignant-chercheur (PER), tout en percevant des rémunérations faibles, qui n'auraient pas été revalorisées depuis plus de trente ans, malgré la dévaluation du franc CFA. Cette dépendance à l'égard des vacataires pose la question de la stabilité des équipes pédagogiques et des conditions dans lesquelles les enseignements sont dispensés.

Le SAES dénonce, par ailleurs, des budgets qu'il juge insincères, entraînant le non-reversement des cotisations sociales et des retenues fiscales. Une situation qui, selon l'organisation syndicale, porte atteinte aux droits des travailleurs et contrevient aux règles encadrant le régime financier des universités. Les difficultés ne concernent pas uniquement les conditions d'enseignement. Les équipements informatiques et les moyens consacrés à la recherche figurent également parmi les préoccupations du SAES. Le syndicat rappelle avoir alerté le ministère, dès le 15 janvier 2026, sur les retards persistants dans la mise à disposition des ordinateurs et les dysfonctionnements liés aux commandes engagées depuis 2014.

LE VERSEMENT D'UNE SOMME DE 250 000 FCFA AUX ÉTUDIANTS AVAIT DÉJÀ SUSCITÉ LA DÉSAPPROBATION DU SAES

Le versement d'une somme de 250 000 FCFA à chaque étudiant pour l'achat d'un ordinateur, dans le cadre du projet «Un étudiant, un ordinateur» avait déjà suscité la désapprobation du syndicat. Au-delà de ce dispositif, le SAES insiste sur la nécessité de faire toute la lumière sur le projet «Espoir jeunes» et sur celui des «100 laboratoires», dont les universités attendaient beaucoup pour renforcer leurs capacités de recherche. À ces difficultés s'ajoutent les retards dans la réforme des textes relatifs à la gouvernance des universités, au financement de la recherche et à la retraite des enseignants-chercheurs de nationalité étrangère. Autant de chantiers que le syndicat estime indispensables pour améliorer les conditions de travail et garantir la qualité de l'enseignement supérieur. La question de l'évaluation des enseignants-chercheurs constitue un autre point de crispation. «Le SAES demande au gouvernement de respecter son engagement à œuvrer, auprès du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), à la révision du guide d'évaluation 2024-2028, conformément au protocole d'accord signé le 6 janvier 2023», ajoutent les syndicalistes. Le syndicat conteste plusieurs critères d'évaluation, qu'il juge excessivement axés sur la quantité des publications plutôt que sur leur qualité scientifique. Il déplore également des exigences qui, selon lui, pénalisent la recherche collaborative et pluridisciplinaire et portent atteinte à la liberté de recherche ainsi qu'à l'autonomie pédagogique et scientifique des universités. Le SAES s'inquiète notamment des conséquences de nouvelles exigences de publication envisagées à partir de 2027 pour les enseignants relevant des sections de lettres et sciences humaines, de sciences juridiques et politiques, ainsi que de sciences économiques et de gestion. Il redoute l'invalidation de nombreuses candidatures et appelle à une révision des critères pour mieux prendre en compte les réalités des différentes disciplines.

UNE MENACE DE GRÈVE SUR FOND DE DÉPARTS À LA RETRAITE

Face à cette accumulation de difficultés, le SAES interpelle le gouvernement sur sa responsabilité dans la sauvegarde des universités publiques et la mise en place d'un système d'enseignement supérieur souverain, doté de moyens humains, matériels et financiers suffisants. Le syndicat alerte aussi sur le vieillissement du corps enseignant : d'ici à 2035, 45% des professeurs devraient partir à la retraite, ce qui risque d'aggraver le déficit d'encadrement si des mesures anticipatives ne sont pas prises. Le syndicat n'exclut donc pas de déposer un préavis de grève pour obtenir la réforme du guide du CAMES et la mise en place de listes nationales indépendantes. Il tient le gouvernement pour responsable des perturbations qui pourraient découler de l'adoption d'un nouveau guide d'évaluation jugé contraire aux intérêts des universités sénégalaises. «La Conférence nationale des sections du SAES, prévue le 7 novembre 2026 à Ziguinchor, devra procéder à une évaluation approfondie de la situation et définir les actions à mener. Une échéance qui pourrait marquer un tournant dans le bras de fer entre le syndicat et les autorités autour de l'avenir de l'enseignement supérieur public», annonce la même source.

Ousmane SALL

Walf Quotidien, 27 octobre 2026



ENSEIGNEMENT SUPERIEUR || SITUATION DIFFICILE DES UNIVERSITES, REFORME DU CAMES…

Le Saes hausse le ton et menace d'aller en grève

Face aux difficultés persistantes dans les universités publiques et aux nouvelles exigences du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames), le Syndicat autonome des enseignants du supérieur (Saes) interpelle le gouvernement. Le Saes n'exclut pas de déposer un préavis de grève pour exiger une réforme du Cames et la mise en place de listes nationales indépendantes.

Le Syndicat autonome des enseignants du supérieur (Saes) a dressé un tableau sombre de la situation dans les établissements d'enseignement supérieur. Le syndicat a dénoncé, dans une déclaration rendue publique, une série de dysfonctionnements et de manquements qu'il impute aux autorités, tout en brandissant la menace d'un préavis de grève. Au cœur des préoccupations figurent les conditions d'accueil des nouveaux bacheliers. Selon le Saes, les quotas d'orientation *«dépassent largement les capacités réelles des campus universitaires»*. Pis, le syndicat déplore des décisions qu'il juge *«unilatérales, prises par le ministère de tutelle sous couvert de la Commission nationale d'orientation des bacheliers, laquelle n'aurait même pas été convoquée, en violation des textes en vigueur»*.

Recrutements gelés et précarité des vacataires

Le Saes constate que les équipements et les capacités d'accueil ne suivent pas le rythme de croissance des effectifs des étudiants, tandis que la livraison de certaines infrastructures aurait été annoncée à plusieurs reprises avant d'être reportée. Le syndicat pointe également du doigt la *«non sincérité du budget»*, entraînant le non-reversement de cotisations sociales et de retenues fiscales.

La question des ressources humaines constitue un autre point de crispation. Le Saes dénonce le gel du recrutement de la deuxième vague de 500 enseignants-chercheurs, alors que le gouvernement s'était engagé à atteindre 1 500 recrutements sur une période de trois ans. Les conditions de rémunération des enseignants vacataires, qui représenteraient près de 70 % du Personnel enseignant et de recherche, irritent également le Saes. Le syndicat fustige une rémunération insuffisante.

Outre des difficultés internes aux universités, le Saes fait de la réforme du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) un autre front de contestation. Le syndicat rappelle au gouvernement son engagement à œuvrer auprès de cette institution pour obtenir la révision du guide d'évaluation 2024-2028, qu'il affirme être rejeté par les syndicats africains. Selon le Saes, ce guide a considérablement durci les critères de qualification des enseignants-chercheurs, en multipliant par deux, voire par trois, le nombre d'articles scientifiques et de thèses exigés des candidats. Il estime que ces critères privilégient la quantité des publications au détriment de leur qualité et freinent la recherche collaborative ainsi que la pluridisciplinarité, en exigeant aux chercheurs de publier exclusivement dans des revues relevant de leur spécialité. Le Saes considère que de telles orientations porteraient atteinte à l'autonomie pédagogique et scientifique des universités. Pour le syndicat, le maintien de ces critères jugés inadaptés risque de provoquer, à court terme, une pénurie artificielle de professeurs et une réduction des capacités d'encadrement des étudiants. Une perspective préoccupante au regard des départs à la retraite annoncés : d'ici à 2035, 45 % des effectifs du corps des professeurs devraient quitter le service. Le syndicat appelle ainsi à une révision des critères d'évaluation. Il n'exclut pas de déposer un préavis de grève pour exiger la réforme du Cames et la mise en place de listes nationales indépendantes.

Mamadou GACKO

Foo nekk foo

UNIVERSITÉS SOUS TENSION. Le SAES hausse le ton et brandit la grève

Réuni samedi 24 octobre 2026 à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), le Secrétariat national du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (SAES) a dénoncé les difficultés persistantes des universités publiques et les critères d'évaluation du CAMES. Il réclame un enseignement supérieur souverain et n'exclut pas de déposer un préavis de grève.

Capacités d'accueil dépassées, infrastructures insuffisantes, recrutements gelés et réformes à l'arrêt : le SAES dresse un tableau préoccupant de la rentrée universitaire. Dans un communiqué rendu public hier, son Secrétariat national, regroupant le Bureau national et les coordonnateurs des universités publiques, interpelle le gouvernement sur les urgences du secteur.

Le syndicat dénonce des quotas de nouveaux bacheliers « dépassant largement les capacités réelles d'accueil des campus », imposés, selon lui, par le ministère de tutelle sans convocation de la Commission nationale d'orientation des bacheliers. Il déplore également des infrastructures pédagogiques et sociales sous-dimensionnées, dont les livraisons ont été plusieurs fois reportées.

À ces difficultés s'ajoutent des budgets jugés « non sincères », entraînant le non-reversement des cotisations sociales et des retenues fiscales. Le SAES dénonce aussi le gel de la deuxième vague de recrutement de 500 enseignants-chercheurs, prévue dans le cadre de l'engagement gouvernemental de créer 1 500 postes en trois ans.

Le syndicat s'insurge, par ailleurs, contre la précarité des enseignants vacataires, qui représenteraient près de 70% du personnel d'enseignement et de recherche (PER). Selon lui, leur taux de rémunération n'a pas été revalorisé depuis la dévaluation du franc CFA, il y a plus de trente ans.

Des comptes exigés sur les ordinateurs et les laboratoires

Concernant les équipements informatiques, le SAES rappelle que sa coordination de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane avait alerté le ministère, dès le 15 janvier 2026, sur les retards de livraison des ordinateurs et les dysfonctionnements constatés depuis la première commande, en 2014. Elle avait également désapprouvé la décision de verser 250 000 FCFA à chaque étudiant pour l'achat d'un ordinateur.

Au-delà du programme « Un étudiant, un ordinateur », le syndicat exige que toute la lumière soit faite sur les projets « Espoir Jeunes » et des « 100 laboratoires » équipés, dont les travaux avaient démarré en 2015.

Le CAMES au cœur de la contestation

Le SAES rappelle au gouvernement son engagement à œuvrer pour la révision du guide d'évaluation 2024-2028 du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), conformément au protocole d'accord du 6 janvier 2023. Il reproche à ce guide de multiplier par deux, voire par trois, le nombre d'articles et de thèses exigés des candidats, tout en leur imposant d'être premiers auteurs dans les deux tiers de leurs articles.

Selon le syndicat, ces critères privilégient la quantité au détriment de la qualité et découragent la recherche collaborative ainsi que la pluridisciplinarité.

Le SAES estime également que la non-reconnaissance de certains diplômes délivrés par le Sénégal avant 2012 porte atteinte à la souveraineté nationale. Il rappelle que le CAMES tient ses prérogatives d'une délégation des États membres et s'interroge sur son refus de reconnaître des diplômes valablement délivrés par ceux-ci.

Le syndicat s'inquiète, en outre, de la préparation d'un nouveau guide qui durcirait davantage les conditions d'évaluation. Il dénonce une « généralisation déguisée de l'agrégation » et un contrôle des écoles doctorales susceptible, selon lui, de porter atteinte à l'autonomie pédagogique et scientifique des universités.

L'exigence de publications dans des revues indexées, à partir de 2027, pour les candidats de lettres et sciences humaines, de sciences juridiques et politiques ainsi que de sciences économiques et de gestion, pourrait également compromettre la quasi-totalité des candidatures dans ces disciplines, avertit-il.

Une pénurie de professeurs redoutée

Pour le SAES, ces orientations risquent de provoquer une « pénurie artificielle de professeurs » et de réduire les capacités d'encadrement. Une perspective d'autant plus préoccupante que, selon ses estimations, 45% du corps des professeurs devrait partir à la retraite d'ici à 2035.

Le syndicat appelle donc l'État à mettre en place un système d'enseignement supérieur souverain et un dispositif d'évaluation favorisant la qualité des enseignants-chercheurs. Il n'exclut pas de déposer un préavis de grève pour exiger la réforme du CAMES et la création de listes nationales indépendantes.

La Conférence nationale des sections, prévue le 7 novembre 2026 à Ziguinchor, évaluera la situation et définira les actions à mener pour la sauvegarde des universités publiques.

Marie Nuella FAYE

GTIM
(GROUPE TOUTINFO MÉDIAS) SUARL
ISSN 3092-5819
Sacré Cœur 3, Rue SC-122
Tél : 33 801 80 73
Tél : 77 310 75 92
linfoquotidien@gmail.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Harouna DÉME

Rédaction

Aissatou Mb. COULIBALY
Mamadou L. CAMARA
Fatou DIOUF
Abdoulaye DIAO
Marne Ndella FAYE
Lamine DIEDHIOU
Mariém DIA
Viviane DIATTA

Infographie
Mamadou GAYE
Yakhla KOUNTA

Service Commercial
Tél : 33 801 80 73
Impression :
AFRICOME



Le SAES est-il toujours le SAES ?

Seneweb
16 octobre 2026

Existe-t-il encore un syndicat dénommé SAES dans l'enseignement supérieur au Sénégal ? La question est loin de relever d'une provocation. Elle fait un constat pour le moins inquiétant : l'absence du syndicat sur les sujets de l'heure. En effet, depuis quelques semaines, l'enseignement supérieur est au cœur de l'actualité. D'abord avec le programme « Un étudiant, un ordinateur », mais ensuite et surtout avec la question des diplômes délivrés par des établissements privés d'enseignement supérieur non habilités.

Lire la suite

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

VIE ETUDIANTE

Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn

Université Iba Der Thiam de Thiès: un pavillon de 1 000 lits, un restaurant et un complexe socio-médical réceptionnés

lesoleil.sn
23 octobre 2026

Le ministre des Infrastructures, Déthié Fall a procédé, jeudi 22 octobre 2026, à la réception de nouveaux bâtiments à l'Université Iba Der Thiam de Thiès. Il s'agit d'un pavillon de 1.000 lits et d'un restaurant d'une capacité de 1.000 places ainsi qu'un complexe socio médical, augmentant ainsi les possibilités d'accueil de cette université.

THIÈS- Le campus social de l'Université Iba Der Thiam de Thiès (Uidt) connaît une hausse sensible de ses capacités d'accueil.



Lire la suite

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

ILS ONT PARLE DE NOUS

Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn

Étudiants de l’UNCHK sans ordinateur, ASP sans statut : Les réponses du gouvernement

Seneweb
29 octobre 2026

Le gouvernement du Sénégal a répondu aux questions écrites du député Guy Marius Sagna concernant le retard de paiement de l’aide destinée aux étudiants de l’université numérique Cheikh Hamidou Kane (UNCHK) et le projet de statut des agents de sécurité de proximité (ASP).
Concernant le programme « Un étudiant, un ordinateur », le député indique que 1 109 étudiants n’avaient pas encore reçu les 250 000 F CFA prévus pour l’achat d’un ordinateur. Selon la réponse du gouvernement, la majorité des 20 000 étudiants environ concernés ont déjà reçu les fonds, tandis que le processus de paiement des derniers bénéficiaires est toujours en cours.



Lire la suite

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

ACTUALITÉ UN-CHK

Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn

Habilitation institutionnelle complémentaire : les experts de l'ANAQ-Sup en visite à l'UN-CHK

unchk.sn
Octobre 2026

L'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) a accueilli, le mardi 20 octobre 2026 à son annexe sise à Castors, les experts de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup), dans le cadre de la visite sur site de la commission d'évaluation externe en vue de l'obtention de l'habilitation institutionnelle complémentaire.



Lire la suite

Coopération institutionnelle : l'UN-CHK et la commune de Sébikotane signent un accord-cadre de cinq ans

L'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) et la commune de Sébikotane ont officialisé leur partenariat à travers la signature d'un accord-cadre de cinq ans, destiné à renforcer leur collaboration dans les domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation et du développement local.



Lire la suite

unchk.sn
Octobre 2026

1ère édition du Salon hybride Connect'Emploi : FORCE-N renforce la passerelle entre les jeunes et le monde de l'entreprise

unchk.sn
Octobre 2026

Le Grand Théâtre de Dakar a accueilli, le **mardi 27 octobre 2026**, la première édition de **Connect'Emploi**, un salon hybride dédié à l'emploi des jeunes. Organisé par FORCE-N, un programme porté par l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) et financé par la Fondation Mastercard, l'événement a réuni des centaines de jeunes en quête d'opportunités professionnelles et des entreprises sénégalaises autour des enjeux de l'employabilité, dans un contexte marqué par le développement rapide des solutions numériques.



Lire la suite



Lire la suite


Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
Vous êtes étudiant de l'UN-CHK
ou Alumni de FORCE-N ?
Constituez votre équipe et inscrivez-vous dès maintenant
pour proposer une solution numérique viable parmi
les 18 projets d'entreprises sénégalaises sélectionnés
Date limite d'inscription :
14 novembre 2026
Foo nekk foofu la
Pour plus d'infos : incubation@unchk.edu.sn
Tél : 76 621 23 59
S'inscrire ici
2ème édition
VACANCES CITOYENNES
NUMÉRIQUES
CRUNCH CHALLENGE 2026
MESRI
MTN
NewDeal Technologique
FORCE-N
sa ëlleg ci xarala

Suivre ici


Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
Mutuelle de Santé
des Étudiants de l'UN-CHK
MSE UN CHK
MUTUELLE DE SANTÉ DES ETUDIANTS
Foo nekk fajoo fa
Adhésion
5000 FCFA
par an
Souscription
dans les ENO*
80%
pour la consultation dans les structures publiques
pour l'achat de médicaments dans les pharmacies agréées
Bienvenue
AUX NOUVEAUX
ÉTUDIANTS
DE L'UN-CHK
* Espace numérique ouvert
Plus d'informations :
mutuelledesante@unchk.edu.sn
Scanner ici
Foo nekk foofu la
DCM

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

OPPORTUNITES

Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn



OPPORTUNITÉS

16e Biennale de Dakar 2026 : appel à participation de la communauté universitaire

Le Sénégal accueillera, du 19 novembre au 19 décembre 2026 à Dakar, la 16e édition de la Biennale de l'Art africain contemporain de Dakar, l'un des rendez-vous culturels et artistiques majeurs du continent.

À l'occasion de cette édition, des activités d'exposition, de médiation, de découverte et d' échanges autour des arts seront proposées, au titre des innovations, à l'intention des étudiants et des enseignants des établissements d'enseignement supérieur.

Cette initiative vise notamment à favoriser la découverte de la création artistique contemporaine, à encourager les échanges entre artistes et acteurs du monde académique, et à renforcer les liens entre les arts, la formation et la recherche.

À cet effet, l'ensemble de la communauté universitaire de l'UN-CHK est invité à participer aux différentes activités programmées, selon les modalités qui seront communiquées par les organisateurs.

OPPORTUNITÉS



[Remplir le formulaire]



OPPORTUNITÉS

LANCEMENT DE L'APPEL A CANDIDATURES POUR LES OFFRES DE STAGE DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) informe sa communauté de l'ouverture des candidatures aux **stages de recherche en développement durable Québec-Sénégal**.

Dans ce cadre, plusieurs offres de stages de recherche sont désormais disponibles et peuvent être consultées sur la page dédiée au projet :

Consulter les offres de stages de recherche en développement durable Québec-Sénégal.

Les étudiants/doctorants répondant aux critères d'admissibilité sont invités à prendre connaissance des offres et à soumettre leur candidature.

La **date limite de candidature est fixée au 20 novembre 2026**

Les candidatures seront ensuite examinées par les milieux de stage au Québec, conformément au processus de sélection prévu pour chaque offre. Des entrevues pourront être organisées, au besoin, et des comités de sélection pourront être constitués pour procéder à l'évaluation des candidatures.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

00002384 MESRI/SG/DC/DB/DBE/hs

Dakar, le 13 OCT 2026

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation communique :

L'Ambassade de Suisse à Dakar informe que la Confédération suisse attribue des bourses d'Excellence à des étudiants étrangers pour l'année universitaire 2027-2028.

Cette attribution concerne :

- Les bourses de recherche (Research Fellowships) pour les doctorants étrangers effectuant un séjour de recherche en Suisse ;
- Les bourses de doctorat (PhD Scholarship) pour les étudiants étrangers souhaitant effectuer un doctorat en Suisse.

Les informations sur les bourses, les conditions de participation et les délais de postulation par pays sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : https://www.sbfi.admin.ch/scholarships_fr

Les informations s'inscrivent directement via le site du SEFRI dans l'outil GO ESKAS Grants Online ESKAS).

Les intéressés par cette offre peuvent soumettre leurs candidatures **avant le 07 décembre 2026.**

NB : ***l'envoi des dossiers physiques n'est plus requis***

LE MINISTRE

Boubacar CAMARA

5ème étage, deuxième Sphère Ministérielle, Diamniadio, Sénégal Tél. :0022133889
81 31-BP : 36005-Email : sp.mesri@gouv.sn

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

KUDOS

Foo nekk fooku la

2026

www.unchk.sn

KUDOS


Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
Nos étudiants
se distinguent
Félicitations
à nos étudiants lauréats du
programme « Sama Xalat, Sama Projet »
de Kosmos Innovation Center, édition 2026
Premier prix
Equipe de Pisci'Kom
BIENVENUE CHEZ
PISCI'KOM
Cinquième prix
Mme Dieynaba FALL
Pôle SEJA*, promotion12 SJ**
* Sciences économiques, juridiques et de l'Administration
** Sciences juridiques
Proximité, Ouverture, Engagement,
Excellence, Ethique
Foo nekk foofu la



MERCI

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

Foo nekk foofu la

www.unchk.sn